

TARIF DES PRESTATIONS

NEGOCIATION IMMOBILIERE

Mis à jour le 1^{er} janvier 2024

PRIX DE MISE EN VENTE	HONORAIRES DE NEGOCIATION (toutes taxes comprises)
- Entre 0 € et 100.000 €	7 % TTC du prix
- Au-delà de 100.000 €	3% TTC du prix supérieur à 100.000 € (qui se cumule avec tranche précédente)
Précisions	. Arrondis à la centaine d'euros la plus proche . Minimum de perception 5.000 € TTC, sauf pour les parkings et garages (pour lesquels il n'y a pas de minimum de perception)
Avis de valeur Expertise	150 € HT <u>Outre</u> les frais de déplacement qui sont facturés sur une base de 0,697 € / km.